

UN INVENTAIRE DU MOBILIER DU « LOGIS DU ROI » EN 1678

par M. Jean RIGAULT

On sait que, si nous connaissons dans leurs moindres détails les travaux effectués au Logis du Roi et au Palais des Etats à partir de 1686, nous avons peu de renseignements sur l'état des bâtiments de l'ancien palais des ducs de Bourgogne au ^{xvi}^e et au ^{xvii}^e siècles.

Or, en 1678, donc peu avant les transformations qui allaient faire disparaître l'aile dite de Rocroi (on sait que cette aile partait de la tour de la Terrasse et occupait le milieu de la cour d'honneur actuelle) et modifier le corps de logis principal, fut dressé par le notaire du prince de Condé un inventaire qui donne, pièce par pièce, l'état complet de l'ameublement qui garnissait alors le palais.

Cet inventaire ne donne pas de ce mobilier une idée très flatteuse. Les séjours du Grand Condé, les déplacements de la Cour, en particulier à l'occasion de la toute récente seconde conquête de la Franche-Comté, avaient plus causé de déprédations que provoqué d'embellissements. Tout, malgré les couleurs chatoyantes des satins, des damas et des velours, les ornements d'or et d'argent, paraît vétuste et d'un confort médiocre. Les tapisseries à sujets (peut-être certaines étaient-elles un héritage des ducs Valois) sont seules dignes de remarque. On notait en particulier huit pièces de tapisserie de Bruxelles figurant toutes sortes d'animaux, placée dans l'antichambre du Prince, deux suites de tapisseries de Flandre, « l'Adoration des Mages » et « la Mort de la Vierge », et toute une série de tapisseries d'Auvergne, garnissant les grands appartements, où étaient représentés l'Histoire de Judith et d'Holopherne, les Hommes illustres, une chasse. Toutes ces tapisseries ont disparu aujourd'hui. Le Grand Condé les a-t-il, avant les travaux, fait transporter à Chantilly, où précisément il se retirait alors ? Un inventaire annexe, où les meubles ne sont plus énumérés dans l'ordre topographique des lieux mais par nature d'objets, le laisserait à penser.

Les mesures indiquées pour les tapisseries permettraient, signalons-le, de reconstituer dans une certaine mesure les dimensions des salles avant les transformations.

Il nous a paru intéressant de donner le texte intégral de ces inventaire, qui est la description la plus complète que nous possédions aujourd'hui du palais tel que l'a connu Louis XIV.

* * *

Inventaire des meubles appartenant à S.A.S. Monseigneur le Prince qui se sont trouvez dans le Logis du Roy à Dijon le vingt-quatriesme aoust mil-six-centz-septente-neuf et dont la damoiselle veve du sieur Maignien¹ est chargée.

Chambre de S.A.S.

Premièrement, huict pièces de tapisserie a personnages representant l'histoire d'Abraham ; l'une des dites pieces est sur la cheminée de la chambre de la Chappelle ; le tout contient vingt-deux aulnes de tour sur trois aulnes un tiers de haut² ; toutes ces huict pieces de tapisseries sont doublés tout autour et par le milieu d'une bande de toile.

Plus un lict de damas couleur de rose complet, sçavoir le ciel avec de grandes crepines d'argent, trois gros boutons à queues a chaque coing, trois rideaux, quatre cantonniers³, le dossier, trois soubassements, la courtepointe, le tout de mesme estoffe et couleur, avec la dentelle a frange argent, la coeffe du lit avec trois mathelas de bourre-lanice⁴ couvertz de futaine, quatre pommes sur les (fol. 1 v^o) piliers du lit, a l'une desquelles il y manque du passement or et argent fin, une grande couverture de laine blanche et deux petites.

Un grand tapis de pied de (en blanc) long de (en blanc).

Plus un tapis de mesme estoffe et agrement que le lict sur une table de chesne qui est rompue.

Deux fauteuilz et dix ployants de mesme estoffe et agrement que le lict, le damas qui couvre les bras des fauteuilz est rompue.

Un escran de mesme damas et agrément que le lict.

Deux chenetz fort bas a pommes de cuivre avec les tenailles et pincettes aussy a petites pommes de cuivre.

1. Sébastien Maignien, concierge du Logis du Roi et comme tel chargé du mobilier, apparaît déjà dans l'inventaire précédent de 1671. La veuve de Sébastien Maignien se nommait Catherine Berthault.

2. L'aune de Dijon mesurait 0,812 m. Le tour de 22 aunes fait donc 17,86 m et la hauteur de 3 aunes un tiers 2,70 m.

3. Cantonniers ou cantonnières, pièces de tenture couvrant les angles d'un lit à quenouille (Victor GAY, *Glossaire d'architecture du Moyen Age et de la Renaissance*, t. I, p. 275).

4. Bourre-lanice, bourre de laine.

Cabinet de S.A.Sme.

Il y a dans le cabinet de S.A.S. quatre chaises et huit ployants de satin violet a fleurs faictz a l'aiguille.

Plus un tapis de satin violet a fleurs pour une table.

Plus deux tables, l'une de chesne et l'autre façon de la Chine, rompue.

(Fol. 2) Plus un miroir d'acier.

Plus deux canons de fuzils.

Garde-robe de S.A.S.

Neuf pieces de tapisserie d'Auvergne ¹ a personnages representant l'histoire d'Holoferne ², de deux aulnes trois quarts d'hauteur sur vingt-deux aulnes de cours ³ ; toutes les pieces de la dite tapisserie sont bordés tout autour et au milieu d'une bande de toile.

Plus deux paravant de serge verte, l'un de huit et l'autre de quatre feuilles, trouués en plusieurs endroitz.

Plus une table de chesne avec un tapis de Bergame ⁴ dessus.

Plus (en blanc) mathelas et une couverture.

Plus deux chenets.

Petite garde-robe de S.A.S.

Six pieces de tapisserie d'Auvergne a grandz personnages de deux aulnes trois quarts de hault sur quatorze aulnes et demye de cours ⁵ ; (fol. 2 v^o) les six pieces de la dite tapisserie sont bordés tout autour et au milieu d'une bande de toile.

Plus un petit chalit avec un tour de lict de tapisserie de Bergame, deux mathelas, une couverture jaune, un traversin de plume, avec un tapis de Bergame.

Salle de Rocroy ⁶

Sept pieces de tapisserie de Chastillon ⁷ avec deux morceaux a l'intervalle des fenestres ; les dites sept pieces de tapisserie ont de

1. GAY, *ouvr. cité*, t. II, p. 378.

2. Holoferne ; c'est l'histoire de Judith, sujet de tapisserie connu.

3. 2,31 et 17,86 m.

4. GAY, *ouvr. cité*, t. II, p. 378. Voir aussi l'*Encyclopédie*, t. II (1751), p. 208. Le Bergame est une grosse tapisserie.

5. 2,31 et 11,77 m.

6. C'est la salle de l'aile du palais, dite aile de Rocroi, détruite, comme nous l'avons dit.

7. GAY, *ouvr. cité*, t. II, p. 379. Ce genre de tapisserie était fabriqué à Châtillon-sur-Seine.

cours vingt-deux aulnes et trois aulnes trois quarts de haut ¹ ; la dite tapisserie est bien rompue et il faudroit pour la reparer seize aulnes de tapisserie jaune et rouge, le fondz et les bordures vertes.

Plus quatre tapis verdz ; ilz ont estés portés a l'armée ² et on ne les a pas rapporté.

*Antichambre de S.A.S.
qui sert pour la chappelle*

Huict pieces de tapisserie de Bruxelles ³ qui representent toutes sortes d'animaux ; elles ont de tour vingt-deux aulnes trois quarts et trois aulnes de haut ⁴ et sont doublés autour et au milieu d'une bande de toile.

Plus un dais de velours cramoisy avec des (fol. 3) crepines et passements or et argent.

Petite salle auprès de celle des Gardes

Neuf pieces de tapisserie d'Auvergne representant une chasse, ou sont au-dessus les armes de S.A.S. ⁵ ; ont de tour vingt-quatre aulnes et demye et de haulteur trois aulnes demy-tiers ; il y a deux des dites pieces qui ne sont que de deux aulnes et demye de hault ⁶.

Chambre de la Commission des debtes ⁷

Six pieces de tapisserie de Bergame de hault (en blanc) de tour.

Plus quatre chaises a peroquetz ⁸ couvertes de moquette a roses.

Plus douze chaise de tapisseries a pattes de loup garnies de frange de soye verte.

1. 17,86 et 3,12 n.

2. A la campagne de Franche-Comté, en avril et mai 1674.

3. GAY, *ouvr. cité*, t. II, p. 379.

4. 18,55 et 2,43 m.

5. C'est-à-dire les armes des Bourbon-Condé, « d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péri en bande ».

6. 19,89, 2,56 et 2,02 m.

7. La commission établie par Colbert pour la révision des dettes des communautés d'habitants de la province de Bourgogne. Voir Alexandre THOMAS, *Une province sous Louis XIV*, Paris et Dijon, 1844, et Joseph GARNIER, *Inventaire-sommaire des Archives dép. Côte-d'Or*, série C, t. I, *Intendances*, p. xx (Introduction).

8. Les chaises à perroquet sont des chaises pliantes, à dossiers (ce qui les distingue des « ployants », pliants sans dossiers). Voir GAY, *ouvr. cité*, p. 305 et le *Dictionnaire* de Furetière.

*Chambre de M. de Briord*¹
au-dessus de celle de S.A.S.

Unze pieces de tapisserie d'Auvergne a grandz (fol. 3 v^o) personnages qui ont de tour vingt-trois aulnes et de hauteur trois aulnes un quart ², doublés d'une bande de toile tout autour et au milieu.

Plus un liect de damas encore (lire : aurore) composé de trois rideaux, le ciel doublé, un dessus, une couverture trainante, le tout de damas aurore, deux mathelas, une couverture, un traversin ; il manque le fondz du dit liect et deux cantonniers et il faudroit pour le remettre en estat dix aulnes de damas et quatorze aulnes de molet de mesme couleur.

Un tapis de Turquie sur la table de (en blanc) de long et (en blanc) de large.

Plus deux chaise rompues avec quatre ployants de satin violet avec des fleurs faictes a l'aiguille.

Plus deux chenetz de fert.

Garde-robe de cette chambre

Une couchette, une paillasse, un mathelas, un traversin, une couverture verte, une table de sapin, un vieux fauteuil.

Chambre de M. de Ferrensac ³

Six pieces de tapisserie de Bergame fort vieille et rompues, un vieux tour de liect de serge verte, un mathelas, un traversin, une couverture blanche, (fol. 4) une table, deux escabeaux, une chaise a bras couverte de tapisserie et deux chaises de point a pattes de loup.

Deux chenetz de fert.

Plus une couchette, un mathelas, un traversin et une paillasse.

Chambre de M. de Roche ⁴

Cinq pieces de Bergame, un tour de liect gris tout mangé des vers, deux mathelas, une couverture de (en blanc), un traversin,

1. Gabriel de Briord, premier écuyer du prince de Condé, élu du Mâconnais en 1677, élu de la noblesse de Bourgogne en 1679. Son père, Claude, avait été major du régiment du duc d'Enghien (H. BEAUNE et J. d'ARBAUMONT, *La Noblesse aux Etats de Bourgogne*, p. 142 et Duc d'AUMALE, *Histoire des Princes de Condé*, t. VI et VII, *passim*.)

2. 18,67 et 2,66 m.

3. Sans doute Pierre de Saugniac, lieutenant des gardes du prince de Condé (le Père Anselme, t. VIII, p. 593****).

4. Jacques-Gabriel de Hénin-Liétard, comte de Roche (BEAUNE et d'ARBAUMONT, *ouvr. cité*, p. 208 ; Duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. VII, p. 269).

une pailleasse, quatre sieges de bois couvertz de tapisserie a patte de loup, une table avec un tapis de Bergame, deux chenets avec les tenailles.

Garde-robe

Un mechant tour de lict rouge sur un chalit, un mathelas, un traversin, une pailleasse et une table.

*Chambre de M. de Fesnes*¹

Trois pieces de tapisserie de Bergame, (fol. 4 v^o) un tour de lict de serge verte, deux mathelas, un traversin, une couverture verte, une pailleasse et un bois de lict, un vieux fauteuil couvert de damas rouge avec un ployant couvert de toile verte, une table et une escabelle.

A la garde-robe

Une couchette, une pailleasse, une vieille couverture a moitié déchirée, un traversin, un mathelas.

*Chambre de M. de Langeron*²

Six pieces de tapisserie de Flandres a grandz personnages, deux desquelles contiennent huict aulnes et demye de tour et trois aulnes trois quarts de haut, representant l'Adoration des Roys et le Trepassement de la Vierge, plus deux autres des dites pieces ont de tour deux aulnes et demye chacune et de hauteur deux aulnes deux tiers, plus une autre piece qui a de tour trois aulnes un quart et de hauteur deux aulnes trois quarts³; les dites tapisseries ont besoing d'estre raccomodés.

(Fol. 5) Plus un ciel de lict de velours cramoysys, avec des crepines et passements or et argent, le dossier, la coeffe, quatre cantonnières et trois soubassementz aussy de velours rouge cramoisy et passements or et argent, trois rideaux de damas rouge cramoisy et une couverture pendante de velours de mesme couleur et agrement et les dessus des deux colonnes, une couverture de taffetas rouge pignée, quatre pommes couvertes de velours rouge et passément faux, deux mathelas de bourre-lanice couvertz de futaine, le traversin, un lict de plume, une grande couverture de laine blanche,

1. Ce personnage n'est cité dans aucun ouvrage.

2. Philippe Andrault, comte de Langeron (BEAUNE et d'ARBAUMONT, *ouvr. cité*, p. 111). Sa famille, dit Saint-Simon (éd. Chéruel, t. VI, p. 99) était fort attachée à la Maison de Condé. Voir aussi Duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. V, VI et VII, *passim*.

3. Respectivement 6,90, 3,12, 12,2, 2,03, 2,16, 2,66, 2,31 m.

trois fauteuilz, six ployants de velours rouge ; sur les fauteuils, l'or et l'argent est faux et sur les ployants il est fin. Plus deux petitz chenets.

Il manque au lict de velours cramoisy une aulne deux tiers de taffetas cramoisy dans une cantonniere et quatre boutons et une queue qui manque au ciel.

Plus un tapis de pareil velours.

Il manque a deux fauteuilz quatre tiers de frange or et argent fin et aux six ployants cinq aulnes et demye de frange or et argent.

Garde-robe

Un mechant tour de lict rouge, trois mathelas, un traversin, deux couvertures, une paillasse, un bois de lict, une couchette, une table, deux chenets de fert.

*Chambre de M. de Villevrart*¹

(Fol. 5 v^o.)

Cinq pieces de tapisserie de Bergame.

Un tour de lict de serge verte avec une petite frange de soye verte, deux mathelas, un traversin, une couverture blanche, une paillasse et le bois de lict.

Une table de bois de chesne et deux chaises couvertes de toile verte.

Garde-robe

Un bois de lict demonté, une paillasse, un mathelas, un traversin et une couverture de laine blanche.

*Chambre de M. Caillet*²

Cinq pieces de vieilles tapisseries de Bergame, un tour de lict de serge jaune garny d'une frange isabelle, un mathelas, un traversin, une couverture blanche, une paillasse et le bois du lict, une table, un tapis de Bergame et une escabelle.

Garde-robe

Une couchette, une paillasse, un mathelas, un traversin, une couverture de laine blanche.

1. Ville-Evrard, c^{ne} de Neuilly-sur-Marne, aujourd'hui Seine-Saint-Denis, ancien fief.

2. Antoine Caillet, intendant du prince de Condé (Duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. VII, p. 276-277 et PRÉVOST et ROMAN D'AMAT, *Dictionnaire de biographie française*, t. VII, col. 860).

Chambre des pages

Trois couchettes et trois paillasses, trois mathelas, trois traversins, trois couvertures blanches, une table et deux escabelles.

Chambre des valetz de pied

(Fol. 6.)

Cinq couchettes, cinq paillasses, cinq mathelas, cinq traversins, cinq couvertures, trois blanches et deux vertes, une grande table de bois de chesne.

Chambre de M. l'Aumonier

Cinq pieces de tapisserie de Bergame, deux tours de lict verdz, deux mathelas, deux traversins, deux couvertures, deux paillasses et deux bois de lictz, une table, un tapis de Bergame, deux chaises de bois couvertes de toile et un ployant.

Garde-robe

Une couchette, une paillasse, un mathelas, une couverture et un traversin.

*Chambre de Cauret, valet de chambre*¹

Quatre pieces de tapisserie de Bergame, un tour de lict verd, un mathelas, un traversin, une paillasse, une couverture.

Une table et un siege.

Chambre des gardes servants

(Fol. 6 v^o.)

Six pieces de tapisserie de Bergame fort vieilles, trouées et gastées, plus un meschant tour de lict rouge tout usé et mangé des vers, un mathelas et une couverture, une paillasse, un traversin avec le bois de lict, une table et un siege.

Chambre du trompette

Un chalit sans tour de lict, un mathelas, une couverture (en blanc), un traversin, une paillasse, une table.

Garde-robe

Une couchette et une paillasse.

1. N'est pas cité par le duc d'Aumale.

*Chambre de M. de Lanmarie*¹

Six pieces de tapisserie de Bergame dont il y a eu un morceau d'une coupé pendant que la reyne a logé ici en 1674².

Plus un tour de lict de serge verte avec un petit molet, un mathelas, un traversin, une couverture jaune, une paillasse et le chalit, deux tables, l'une de chesne et l'autre de sappin, une vieille chaise rompue, un ployant couvert de toile.

Garde-robe

Une couchette, un mathelas, une paillasse et une couverture.

Chambre du blanchisseur

Une couchette, une paillasse, un mathelas, un (fol. 7) traversin et une couverture.

Grande Salle

Six paillasses, une grande table avec des bancs de bois de chesne ; il manque un banc et un autre qui est rompu.

*Chambre de M. Caillet de Champlot*³

Six pieces de tapisserie de satin de Bruges⁴ a ramages, contenant seize aulnes de tour, sur deux aulnes trois quarts de haut⁵ ; la dite tapisserie est rompue en deux endroitz et toutte decousue.

Plus un lict de damas bleu composé de trois rideaux, quatre cantonniers, le dossier et la coeffe, le tout garny d'une frange de soye bleue.

Plus trois pentes de ciel doublé et garnies de frange de soye verte avec des gances a boutons a queues sur les coings, les quatre pommes, une couverture de taffetas bleu picquée, deux mathelas de bourre-lanice, la paillasse et le bois de lict, un écran de meme que le lict, quatre chaizes couvertes de serge bleue sans frange, une chaise a bras couverte de tapisserie, une table et un tapis de serge verte, deux petitz chenetz avec la pasle et les tenailles garnies de cuivre.

1. François de Beauvoir, marquis de Lanmarie et de Saint-Aulaire, premier écuyer du prince de Condé (Duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. VII, p. 688).

2. La reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. La cour séjourna à Dijon pendant la campagne de Franche-Comté (voir ci-dessus, n. 2, p. 188).

3. Jacques Caillet de Champlot, intendant des finances du prince de Condé, fils d'Antoine Caillet (voir ci-dessus, n. 2, p. 191, duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. VI, p. 350 et PREVOST et ROMAN D'AMAT, *ouvr. cit.*, t. VII, col. 860).

4. GAY, *ouvr. cité*, t. II, p. 378.

5. 12,99 et 2,31 m.

Dans le cabinet il y a une petite table.
(Fol. 7 v^o) Dans la garde-robe, il y a un tres meschant lict de serge rouge a moictié mangé des vers, un mathelas, un traversin, une couverture, une paillasse et le bois de lict.

Plus une couchette, un mathelas, un traversin, une couverture, une table et des chenetz de fert.

*Chambre de M. Gaillard, controlleur*¹

Cinq pieces de tapisserie de Bergame, un tour de lict de serge grise avec une frange isabelle mangé des vers, une paillasse et le challit, deux tables de chesne et deux chaises couvertes de toile verte, deux petit chenetz de fert, une housse de lict de serge de Londre couleur de feu contenant quatorze lés, ayant d'haulteur deux aulnes et un tiers avec la pente et les verges, un petit cabinet de bois d'ebesne avec son pied. Dans la garde-robe, une couchette, un matelas, une couverte et une paillasse.

*Chambre de M. Sanguin*²

Six pieces de tapisserie de Bergame dont il y a une de rompue.

Un tour de lict de serge grise garnye d'une petite frange de soye isabelle et rouge, un mathelas, un traversin, une couverture.

Une paillasse et le chalit et deux chaises couvertes (fol. 8) de toile verte.

Garde-robe

Une couchette, un mathelas, un traversin, une couverte, une paillasse.

Chambre du chef de fourriere

Un tour de lict d'une vieille serge jaune, un mathelas, un traversin, une paillasse, une couverture avec le chalit.

Plus une couchette, un mathelas, une vieille couverture avec le chalit.

Plus une couchette, un mathelas, une vieille couverture de (en blanc), le traversin et la paillasse.

1. Peut-être de la famille de Jean de Gaillard, évêque d'Apt (Duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. VII, p. 716).

2. Augustin Sanguin était capitaine des gardes du prince de Condé, d'après LA CHENAYE-DESBOIS (t. XVIII, col. 251). Voir aussi Duc d'AUMALE, *ouvr. cité*, t. VII, p. 194 et 688.

Chambre des cuiseniers

Un chalit ou il y a un fort mechant tour de lict de serge jaune, une autre couchette, trois paillasse, deux mathelas, trois traversins, trois couvertures et un banc.

Grande cuisine

Une couchette, un mathelas, un traversin, une paillasse, deux couvertures et deux chenetz mediocres.

Panneterie

Une couchette, une paillasse, un mathelas, une vieille couverture (fol. 8 v^o) et une table de sapin, un banc et une escabelle.

Dans le Corps de garde

Une table de sappin, deux bancs de chesne, deux chenetz de fert.

La chambre prest des cuisines

Un tour de lict de serge jaune, un mathelas, un traversin, une couverture de (en blanc), une paillasse, deux escabelles.

Chambre du chef de sommellerie

Un tour de lict de Bergame, un mathelas, une couverture, une paillasse et le bois de lict, une table de sapin, deux escabelles et deux chenetz de fert.

Chambre du chef de cuisine

Un tour de lict de serge jaune qui ne vaut rien, une couverture, un traversin, une paillasse et le bois de lict, plus une couchette, un mathelas, un traversin, une couverture de laine, une paillasse.

Chambre de l'huissier de salle

Une couchette, un mathelas, un traversin, une (fol. 9) couverture et une paillasse.

Au grenier sur les carossieres

Une couchette, une paillasse, un traversin, une couverture vieille.

Chambre des suisses

Une couchette, une paillasse, un traversin, une vieille couverture, une table de sapin et trois escabelles.

Salle du commun

Une table de sapin quarrée ; il y avoit cinq bancs de chesne, mais il en manque a present trois et dans le bucher pres de la dite salle il y a une couchette sans fondz, un grand banc de chesne et un autre petit.

Chambre du cocher du corps

Une couchette, une pailleasse, un mathelas, un traversin, une vieille couverte.

Chambre ou mange S.A.S.

Neuf pieces de tapisserie d'Auvergne (fol. 9 v^o) representant les Hommes illustres, contenant de tour vingt-trois aulnes et de hauteur deux aulnes trois quartz et demye ¹, doublés tout autour et par le milieu d'une bande de toile ; cette tapisserie est la plus rompue du Logis.

Plus vingt-quatre chaises a perroquet couvertz de moquette a roses.

Plus un fauteuil de velours rouge.

Plus deux tables de sapin en ovale ployante et une vieille table quarré.

Il y a cinq des perroquetz cy-dessus de perdus et plusieurs qu'on avoit porté à l'armée en Comté ont quelque piece de bois rompue.

Chappelle

Un devant d'autel de brocard d'or avec les armes de S.A.S. aux deux costés, une pierre de marbre, un calice, une grande croix, deux grandz chandeliers, la platines, les choppinettes et le bassin, le tout d'argent, un crucifix d'yvoire, une croix d'ebene, trois nappes d'autel, deux aubes, deux amitz ² et deux ceintures de fil blanc.

Le voile du calice de satin blan en broderie, garny d'une dentelle d'or autour, le corporal en broderie de mesme avec une croix de passement d'or dessus.

Un carreau de tapisserie a passer le missel (fol. 10) et une boiste a mettre les hosties, une chasuble de brocard or et argent ou sont les armes de S.A.S. aux deux costetz et doublée de taffetas rouge, la tunique et l'estolle de mesme brocard et doublure, la clochette de cuivre.

1. 18,67 et 2,82 m.

2. Amicts.

Draps de lictz

Deux douzaines et demye de draps de deux largeurs de (en blanc) de long.

Seize draps de deux largeurs et demye et de deux aulnes deux tiers de long.

Deux draps fins de trois largeurs et de trois aulnes de long.

Huict draps de deux largeurs et de deux aulnes et demye de long ; la toile porte une aulne de Paris de large ¹.

Plus cinq douzaines de draps de deux largeurs et de deux aulnes et demye de long.

Plus trois douzaines et sept draps tous roux de deux largeurs et de deux aulnes et demye de long.

Dans le garde-meubles

(Fol. 10 v^o.)

Premièrement neuf pieces de tapisserie d'Auvergne à grandz personnages ou est représenté l'histoire de David, contenant vingt aulnes de tour et trois aulnes moins un demy tier de haut ², bordées autour et au milieu d'une petite bande de toile.

Plus il y a cinquante pieces de tapisserie de Bergame de différentes hauteur et façons, contenant en tout deux cents sept aulnes de cours ³.

Plus quatorze couvertures de laine blanche, deux vertes et deux tapis de Bergame ; il y a neuf ou dix des dites couvertures qui sont toutes mangées des vers et rompues.

Un pavillon de damas rouge garny de petitz molets ⁴ or et argent.

Plus la couverture d'un lict de repos avec le chevet, le tour de satin violet avec des fleurs de soye en broderie et garnis de frange de soye meslée de rouge et vert.

Plus une couverture de taffetas rouge pignée.

(fol. 11) Plus un tapis de velours rouge de (en blanc) de long et de (en blanc) de large garny d'une petite frange de soye rouge avec un petit mollet or et argent ; on porte ce tapis à l'esglize et on le met sur le prie-Dieu de S.A.S.

Plus deux couvertures de toile blanche pignés.

1. L'aune de Paris, un peu plus longue que l'aune de Dijon, correspondait à 1,18 m.

2. 16,24 et 2,30 m.

3. 178,08 m.

4. Petite frange d'ameublement (GAY, *ouvr. cité*, t. II, p. 131 et *Dictionnaire de FURETIÈRE*).

Plus un grand daix de damas rouge cramoisy garny de crepine de soye rouge et un petit molet or et argent avec les cordons de soye meslée d'isabelle et rouge.

Deux escrans, sçavoir un de damas rouge garny d'un petit molet d'or et d'argent et l'autre de satin isabelle garny de petite frange de soye de mesme couleur.

Plus cinq assiettes de chaises de damas rouge dont il y en a trois ou il n'y a point de frange et les deux autres garnies de frange or et argent.

Quatre dos de chaises de mesme damas, dont il y en a un auquel il n'y a point de damas d'un costé et les autres garnis d'un petit molet or et argent.

(Fol. 11 v^o) Plus deux couvertures de chaises de tapisserie a pattes de loup garnies de frange de soye verte.

Plus deux lictz de camp et un petit mathelas de bourre couvert de toile et deux paillasses.

Plus quatre couvertures, sçavoir une blanche, une verte et deux autres de poil gris.

Plus un lict de damas rouge avec trois rideaux ou il y a une petite frange d'or et d'argent, ausquelles sont attachées des crepines, qui font la forme d'un ciel, dix-huict cordons de soye rouge ou il y a des houppes de soye couvertes d'or et d'argent, quatre cantonniers, la couverture de deux colonnes aussy de damas, le tapis de mesme.

Plus quatorze pieces de tapisserie de Bergame qui sont bien mechantes et toutes gastées.

Plus une couverture de taffetas rouge pignée, deux mathelas de bourre-lanice couvertz de fustaine et toile, ung traversin de plume.

Une table, deux chenetz, une tenaille (fol. 12), une pincette et une paesle.

Un chalit, une paillasse, un mathelas, une couverture, une table, une couchette, un mathelas et une couverture.

Plus six chaises de damas cramoisy avec un molet d'argent faux et deux autres de mesme estoffe et couleur, mais le molet est fin.

Batterie de cuisine

Une grande marmite a pied avec son couvecle ; la dicte marmite et son couvescle est de rozette ¹.

Plus douze marmites de rozette sans piedz avec leurs couvecles ; les dictes marmites se mettent six a six l'une dans l'autre.

1. Rosette, cuivre rouge.

Douze casseroles en ovale dont deux sont couvertes, qui en veulent dire six.

Six tourtières couvertes.

Un grand poelson a queue de cuivre rouge estamée, un autre a queue de cuivre jaune et un autre a pied estamée.

Deux passoires et deux friquetz ¹.

(fol. 12 v^o) Une poissonniere de deux piedz de long.

Fruicterie

Quatre poelons.

Deux foug (lire : fourgs), l'un carré et l'autre rond.

Trois poelons a piedz et a queues, deux escumaires, deux esgoutoires et une passoire, le tout pesant quatre centz quarante cinq livres et demye, sans la marmite.

Batterie de fer

Six lechefrites assorties bien grandes.

Six poeles a frire bien grandes.

Deux paires de contre-hastieres ².

Deux paires de petitz chenetz.

Trois douzeynes de broches a main de differentes grandeurs et grosseurs.

Trois trepiedz dont l'un est pour la fruicterie.

Trois grandes poeles en ovale.

Quatre grandes grilles.

Trois douzaines (en blanc) de trois grandeurs.

Quatre cuillieres et deux escumaires.

Six chandeliers a pied et six a pignet.

Plus une grande poissonniere qui pese quarente huict livres, l'ance est de cuivre rouge comme la poissonniere.

Plus un grande bassine de cuivre qui peze trente quatre livres.

(Inventaire authentifié le 27 août 1679 par Tristan, notaire à Dijon ; cet inventaire suit, avec des additions et corrections, un inventaire dressé le 9 juin 1671 et authentifié le 10 juin par Claude Maufout, notaire à Dijon).

Arch. dép. Côte-d'Or, 4 E 2, Minutier commun de la Chambre des Notaires de Dijon, fonds 124, contrats passés pour le prince de Condé par les notaires Maufout et Tristan, 1669-1681.

1. Escumaires à bouts carrés et à manche (GAY, *ouvr. cité*, t. I, p. 745).

2. Grands chenets à supports à crochets pour l'installation de broches (GAY, *ouvr. cité*, t. I, p. 419).